

H-France Review Vol. 20 (January 2020), No. 7

Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay and Jean-Laurent Rosenthal, *Dark Matter Credit: The Development of Peer-to-Peer Lending and Banking in France*, Princeton and Oxford: Princeton University Press, 2019. 320pp. Maps, tables, figures, notes, bibliography, and index. \$39.95 U.S. (hb). ISBN 978-0-691-18217-9

Compte rendu par Matthieu de Oliveira, Université de Lille.

Les trois auteurs, respectivement en poste au California Institute of Technology pour Hoffman et Rosenthal et à PSE pour Postel-Vinay, poursuivent dans cet ouvrage leur étude des modalités de mobilisation et d'accès au crédit dans la France pré et post-révolutionnaire. En offrant une étude qui repose sur la longue durée et ne fait pas de la rupture révolutionnaire l'alpha et l'omega de toute analyse, ils proposent une revisitation bienvenue de l'histoire économique et financière de la France.

Sous réserve de parutions à venir, il s'agit là d'un ouvrage qui clôt le cycle ouvert au début des années 2000, avec la parution des *Priceless Markets* aux Etats-Unis (*Marchés sans prix* en France).^[1] Ils ont entre-temps livré plusieurs travaux (publiés ou non) sur des thèmes connexes, insistant selon les cas sur les pertes et autres faillites ou sur le poids du marché hypothécaire dans le processus de développement économique de la France du XIX^e siècle.^[2] Et si l'étude initiale couvrait la période allant de 1660/62 à 1869/70, leur nouvelle livraison entreprend un notable décalage vers l'aval, en débutant en 1740 pour se terminer au moment où la France bascule dans la première crise économique mondiale du XX^e siècle. Au total, ce sont près de deux siècles et demi d'une histoire à la fois technique, financière et sociale du crédit que le trio met à la disposition de la communauté scientifique en une vingtaine d'années.

Il s'agit également pour les auteurs de mobiliser et de tirer le meilleur parti possible de l'énorme masse de données qu'ils ont progressivement collectées au cœur des archives fiscales de la France d'Ancien Régime, du XIX^e et du premier XX^e siècle. Et quel que soit le jugement que le lecteur porte au final sur la démarche et les conclusions qu'en tirent les auteurs, il faut reconnaître l'immense travail de dépouillement auquel ils se sont livrés. On pense ici à la phrase de Michelet dans sa « Préface » à *l'Histoire de la Révolution française*: « Qu'on m'attaque sur le sens des faits, c'est bien. Mais on devra d'abord reconnaître qu'on tient de moi les faits dont on veut user contre moi ». ^[3] Le matériau mobilisé est certes le même depuis le début du cycle de recherche, puisqu'il s'agit des fonds du Contrôle des actes, généralement conservés sous la cote 2C des Archives départementales, pour la période 1740-1780, puis de ceux de l'Enregistrement des actes civils pour la période 1807-1899, cette fois régulièrement cotés en 3Q, mais sa richesse technique, sa

profondeur sociale et les possibilités qu'il offre, en termes de comparaison dans le temps et l'espace justifient pleinement qu'ils l'aient conservés.

D'autant que le terrain couvert demeure impressionnant, en premier lieu sur le plan chronologique, puisque les auteurs nous proposent 6 moments (1740-1780-1807-1840-1865-1899), distants les uns des autres d'environ une génération à chaque fois et permettant de mettre en lumière les évolutions et surtout les ruptures apparues entre le milieu du XVIII^e et l'extrême fin du XIX^e siècle. L'empan chronologique se trouve complété par une large couverture géographique, dès lors que ce sont plus de 150 bureaux d'enregistrement qui forment le corpus étudié, répartis sur l'ensemble du territoire national (on compte plus de 50 départements mobilisés), synthétisés par les cartes des pages 11 et 26. Et pour les lecteurs qui s'étonneraient de l'absence de données provenant des marches septentrionales et orientales du pays, les auteurs rappellent bien vite la spécificité historique et par conséquent fiscale du Nord, de l'Alsace, de la Savoie ou encore du comté de Nice, tous intégrés tardivement à l'hexagone. La situation exceptionnelle de la capitale—il n'y existe pas de Contrôle des actes— se trouve quant à elle palliée par un recours notable aux sources notariales, avec 72 études mobilisées en 1740 et encore 99 en 1780.

Enfin, pour la dernière partie de l'étude, centrée sur le premier tiers du XX^e siècle, ils mobilisent encore, cette fois dans le cadre d'une étude de cas, les ressources de trois cantons de l'Aube à trois dates jugées significatives : juste avant la Première Guerre mondiale (1911), au terme d'une longue période d'inflation (1927) et à la veille de l'entrée dans la Crise de 1929 (1931).

Sur ces bases, c'est logiquement que Hoffman, Postel-Vinay et Rosenthal proposent un plan chronologique déroulant, après une solide introduction méthodologique et programmatique, un développement en 9 chapitres, le dernier tenant lieu de conclusion. Dans le détail, il s'agit bien souvent d'études chronologiquement circonscrites, organisées autour d'une présentation du contexte et des enjeux de la période étudiée, de la présentation historiographique des travaux disponibles, qu'ils proviennent du champ économique et du versant historique des sciences sociales puis de la formalisation d'hypothèses. Par la suite, le recours aux éléments empiriques tirés des archives vient généralement conforter la proposition initiale des auteurs, qui s'appuient à l'occasion sur des éléments de modélisation mathématique (les p. 115-117, au cœur du chap. 4 : « Networks of Knowledge », regorgent d'équations), de tableaux ou encore de graphiques, complétant leur analyse et permettant de visualiser les principaux apports de la démonstration. Celle-ci propose une relecture de la question et, au final, permet de formuler une conclusion partielle ou temporaire (celle-ci est plus ou moins longue : rapide au chapitre 4 ; plus approfondie au chapitre 8 : « Prices Return »).

Au-delà de ces éléments tant formels que méthodologiques, quelle est l'ambition des auteurs ? Il s'agit à la fois de démontrer la pérennité du recours au crédit informel, via la lettre de change notariée, bien au-delà de l'Ancien Régime, de réévaluer les conditions du « retard français » dans le processus d'industrialisation qui transforme l'Europe pendant la période étudiée, enfin de cerner les modalités d'un « retour des prix » en fin de période, alors que l'environnement institutionnel se trouve profondément modifié par une montée en puissance des banques et plus encore de l'Etat.

C'est sur le premier volet que l'apport me semble le moins innovant. Le rôle des notaires comme intermédiaires de crédit est bien connu et largement documenté, y compris par les auteurs eux-

mêmes. La notion mise en avant jusque dans le sous-titre de « peer-to-peer lending » peut sembler quelque peu exagérée dès lors que chacun – prêteur comme emprunteur—a en quelque sorte intérêt à justement passer par un médiateur, dépositaire de la confiance de tous et capable, par les informations dont il dispose, de procéder aux appariements optimaux. En dernier ressort, le notaire profite largement de la situation d'asymétrie d'accès à l'information, *a fortiori* en période de crise—économique ou politique. Ce qui est notable, et ici réaffirmé et de nouveau documenté, c'est donc le maintien tardif de ce modèle d'accès au crédit, jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Le deuxième point—le « retard français »—repose tout d'abord sur un rappel à caractère historiographique : la France aurait compté beaucoup moins d'établissements de crédit (des banques pour faire simple) que ses voisins, rendant impossible, ou du moins difficile, l'essor d'une croissance économique précoce et continue. Le constat s'appuie à la fois sur les travaux historiques relatifs à la France, qu'ils soient dus à des auteurs états-uniens (Cameron, Kindelberger) ou français (Lévy-Leboyer), ou aux autres pays européens, et pour le coup, la bibliographie mobilisée nous fait voyager au Royaume-Uni et en Allemagne (c'était attendu), mais également en Belgique, en Espagne, dans l'Empire russe. Mais là où les auteurs proposent du nouveau, c'est justement dans leur remise en cause de la faiblesse du réseau bancaire français, du moins jusque dans les années 1860, date généralement admise et correspondant à la création des grands établissements de crédit comme de l'adoption de la loi sur les sociétés anonymes (1867). Selon eux, justement parce que la profession n'est pas régulée et que les établissements optent le plus souvent pour une forme juridique – la commandite par actions—qui leur laisse toute latitude d'action et de discrétion, leur nombre a été très sous-évalué. Et c'est en reprenant les mêmes sources que leurs devanciers, les *Almanachs du commerce* de La Tynna, Bottin et Didot, qu'ils mettent en avant des chiffres sensiblement plus importants : 1 000 « banques » dès les années 1840, 2 000 à la fin des années 1850, 2 500 en 1870 et plus de 3 000 au début du XX^e siècle, dont près de 900 dans la capitale (cf le graphique de la page 157). Mais si les cantons disposant d'au moins un établissement de crédit sont sans cesse plus nombreux (19 en 1800 ; 1 000 en 1900), force est de constater que les établissements de crédit sont avant tout urbains. Enfin, le nouveau réseau bancaire, bien qu'en cours de densification rapide au XIX^e siècle, peine à s'imposer face au maillage notarial « traditionnel » et dont l'efficacité apparaît finalement comme un frein au développement économique.

Il faut en somme attendre le dernier tiers du siècle pour que la donne change, c'est-à-dire que les prix redeviennent une variable économique à part entière. Alors que les taux d'intérêt—le « prix de l'argent »—étaient demeurés fixés à 5% dans leur immense majorité avant comme après la Révolution (le Code de commerce de 1807 établit le taux de l'usure au-delà), ils tendent à baisser (jusqu'à 3,5%) et/ou à augmenter (jusqu'à 6%) selon les lieux, le contexte économique ou encore les sommes en jeu. Au-delà, la multiplicité des acteurs financiers potentiellement dispensateurs de crédit, ainsi que l'accès facilité aux informations sur la solidité financière des clients rend désormais possible une forme de concurrence favorable à une économie du crédit, alors même que l'État occupe une place croissante sur le marché de l'argent. Cette redistribution des cartes est encore accrue au lendemain de la Première Guerre mondiale, lorsque le contexte macro-économique se trouve profondément modifié. C'est du moins ce que met en évidence l'examen de la situation dans les trois cantons d'Arcis-sur-Aube, de Bar-sur-Aube et de Troyes où coexistent une succursale du Crédit Foncier de France, la Banque populaire de l'Aube et le Crédit immobilier de l'arrondissement de Troyes, en plus de tous les petits acteurs du crédit, progressivement marginalisés. L'éventail des taux s'élargit encore sous l'effet de l'inflation, allant de moins de 5% à plus de 15%.

Au final, *Dark Matter Credit* constitue une pierre notable à la fois dans le parcours de recherche des trois auteurs et pour les lecteurs. Ces derniers profitent de l'expérience acquise par les premiers au cours des vingt dernières années dans leur compréhension et leur maîtrise des mécanismes du crédit en France—et plus largement en Europe—du XVIII^e au XX^e siècle. L'activité des notaires et désormais des banquiers se trouve scrutée par le biais des sources fiscales, certes indirectes et limitées mais bien plus complètes que la somme des archives subsistantes des établissements de crédit. Et il en ressort une nouvelle perception des relations entre prêteurs et emprunteurs, des ressorts de la confiance et de la place de l'Etat, autant d'acteurs indispensables à une économie de croissance performante.

NOTES

[1] Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay, and Jean-Laurent Rosenthal, *Priceless Markets: The Political Economy of Credit in Paris 1660-1870* (Chicago: University of Chicago Press, 2000); Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay, and Jean-Laurent Rosenthal, *Des marchés sans prix. Une économie politique du crédit à Paris, 1660-1870* (Paris: Ed. de l'EHESS, 2001).

[2] Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay, and Jean-Laurent Rosenthal, *Surviving Large Losses: Financial Crises, the Middle Class, and the Development of Capital Markets* (Harvard University Press, 2007); Philip T. Hoffman, Gilles Postel-Vinay, and Jean-Laurent Rosenthal, "Capitalism and Financial Development: The Case of Mortgage Markets in France, 1807-1899," *Social Science History* 38, nos. 1-2, (2014): 13-41.

[3] Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, 2 vols. (Paris: R. Laffont, 1998 [1^{ère} éd. 1868]), « Préface ».

Matthieu de Oliveira

Université de Lille - IRHiS (UMR CNRS 8529)

matthieu.deoliveir@univ-lille.fr

Copyright © 2020 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172